

Le clergé est un corps éminemment estimable, qui a rendu de grands services à nos populations, qui exerce parmi elles une immense influence pour le bien des âmes, et dont le prestige doit être conservé si les Canadiens-Français tiennent à prospérer.

Ce prestige ne saurait se maintenir si le clergé ne se tient en sympathie d'idées, en fait d'enseignement, de progrès et d'avancement matériel et intellectuel, avec les classes dirigeantes.

Le clergé contrôle tout notre système d'éducation, à l'exclusion du gouvernement, qui a le devoir et l'obligation et à qui appartient la tâche de surveiller, diriger et contrôler l'éducation.

Depuis longtemps, les classes dirigeantes réclament, dans le programme des cours, dans le choix des professeurs et des livres, des réformes dont le clergé semble ignorer délibérément la demande et que le gouvernement est impuissant à opérer.

Ces réformes, qui portent surtout sur les premières années de l'enseignement, doivent se faire de manière que les maisons d'éducation, au lieu de préparer soixantequinze pour cent d'hommes de profession, de prêtres et de savants, préparent cette même proportion d'hommes d'affaires.

Le malheur est que les études classiques, dans tous les pays, sont pour l'élite, et que, l'élite n'étant que le petit nombre, ceux qui n'en sont pas et qui n'ont que le talent nécessaire pour faire des hommes d'affaires perdent, dans des études dont ils garderont bien peu de chose, un temps qui serait utilement employé dans un cours plus en rapport avec la position qu'ils sont appelés à remplir.

Demander ces réformes n'implique pas que tout soit mauvais dans notre système actuel d'éducation. Cela n'implique pas non plus que tous les professeurs soient incomptables. Au contraire, j'ai déjà, pour ma part, reconnu que la proportion des bons professeurs et de ce qu'il y a de bon dans l'enseignement est considérable. Ce qu'il y a à changer peut s'opérer facilement. Pourquoi alors s'obstine-t-on à rester inactif, en face des protestations, des sollicitations et des appels sans nombre qui se font entendre d'un bout du pays à l'autre ?

Le seul moyen de juger de la perfection ou des failles de l'enseignement donné dans nos collèges, c'est par les résultats. Qui contestera que ces résultats, pour au moins la moitié des élèves, sont déplorables et qu'il est humiliant de trouver tant d'ignorance des choses élémentaires requises par tout homme qui veut trouver un emploi dans les affaires ? Et les deux tiers des élèves de nos collèges et séminaires sont forcés de chercher une carrière dans le monde des affaires.

J'ai eu à employer dernièrement une soixantaine d'étudiants en droit et en médecine, pour un travail qui ne demandait que la connaissance d'un peu de français et d'anglais et une écriture lisible. C'est à peine si j'ai pu utiliser les services de douze de ces étudiants qui avaient besoin de gagner de l'argent et eussent été heureux d'obtenir de l'ouvrage.

Demandez à M. DeCelles, bibliothécaire du parlement à Ottawa — une autorité non suspecte aux amis du clergé — quelle proportion d'élèves de nos collèges et séminaires a pu, depuis des années, passer un examen satisfaisant pour l'entrée dans le service civil. Et il vous dira, je n'en ai aucun doute, combien souvent il s'est senti humilié pour nous, Canadiens-Français, en lisant les papiers d'examen de nos compatriotes déclassés par

un enseignement qui n'est pas adapté aux conditions dans lesquelles nous sommes placés.

Interrogez les examinateurs pour admission à l'étude du droit, du notariat, de la médecine ; interrogez les ministres, à qui des lettres de demande d'emploi sont adressées par centaines ; interrogez les pères de famille, qui surveillent l'éducation de leurs enfants, et la plupart répondront que l'enseignement dans la province de Québec n'est pas ce qu'il devrait être.

Et c'est quand on se fait l'interprète du sentiment général, des aspirations les plus élevées de la nation, qu'on s'attire les lâches injures de misérables, de fauteurs de discorde et de pharisiens comme M. Tardivel.

Loin d'être adversaires du clergé, ceux qui demandent la réforme sont ses meilleurs amis. C'est pour le voir conserver son influence qu'ils le pressent de compromettre avec le public sur des points qui ne diminueront en rien la force des études classiques, qui constitueront, au contraire, une amélioration sensible dans les études de ceux qui se destinent à la prêtre et à l'enseignement, aussi bien que dans les études des autres.

Tenez, une question !

Pour un enfant français, le français est-il plus difficile à apprendre que le latin ? Non, n'est-ce pas ?

Eh bien ! prenez tous les élèves qui sortent de la syntaxe, dans nos collèges. Interrogez-les sur la grammaire latine. Ils vous répondront tous d'une manière satisfaisante.

Prenez ces mêmes élèves. Interrogez-les sur la grammaire française. Les trois quarts d'entre eux ne pourront vous répondre même d'une manière passable.

Ceci est un fait indiscutable. N'en ressort-il pas une preuve de la nécessité d'une réforme urgente sur ce point ?

Autre chose : prenez une classe d'élèves de mathématiques et de philosophie. Prenez un nombre égal d'élèves d'écoles anglaises, âgés de douze à treize ans seulement.

Faites-les écrire, et dites-moi votre opinion après avoir comparé les écritures.

Ici encore, n'y a-t-il pas une réforme immédiate à accomplir ?

Prenez maintenant douze élèves de philosophie. Demandez-leur quelques questions sur les provinces canadiennes, sur les divers gouvernements, sur les capitales, sur les populations du Canada.

Vous en trouverez plus de la moitié qui ne sauront ce dont vous leur parlez.

Et c'en est ainsi du calcul, de l'histoire politique du Canada, de la géographie, de l'anglais et d'une foule d'autres sujets.

Quant à leur montrer la sténographie, la télégraphie, la clavigraphie, et à leur donner quelques notions des connaissances pratiques, c'est lettre morte pour les trois quarts de nos maisons d'éducation. Ce serait déroger que de s'occuper de cela !

"Mgr Dupanloup, le grand et saint évêque dont la mémoire vit impérissable parmi les gloires françaises, n'a pas fait d'œuvre plus grande que celle de la réforme des études en France. Un évêque canadien qui prendrait aujourd'hui la même œuvre en mains au Canada ferait acte du patriotisme le plus pur, le plus élevé et le plus intelligent."